



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : CAPES INTERNE**

**Section : Langues vivantes - Portugais**

**Session 2021**

Rapport de jury présenté par :

Anne-Dominique Valières  
Présidente du Jury



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**« Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury »**

## **Table des matières**

Bilan général .....	4
Définition des épreuves.....	5
Note de commentaire.....	7
Épreuve écrite d'admissibilité.....	8
Épreuve orale d'admission.....	13
Exemple de dossier pédagogique Lycée.....	18
Dossiers pédagogiques proposés aux candidats :	
Dossier collège n°1 .....	23
Dossier collège n°2 .....	28
Dossier lycée n°1 .....	33
Dossier lycée n°2 .....	36



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pour cette session 2021 du CAPES interne, le nombre d'inscriptions s'est avéré beaucoup moins élevé que les années précédentes (59 candidats inscrits en 2019, 45 en 2020 et seulement 38 en 2021). Sept postes étaient, néanmoins, offerts au concours, nombre identique à celui des sessions 2019 et 2020.

Il est donc à déplorer que seuls 11 candidats (28,95% des inscrits) aient fourni un dossier RAEP.

Comme à son habitude, le jury a porté une attention toute particulière, tant lors de l'analyse des dossiers que lors de la passation des épreuves orales, aux différents points jugés pertinents et nécessaires dans l'exposé d'une expérience et dans la cohérence de la mise en œuvre d'une séquence pédagogique. À la lueur de ces analyses, le jury a pu constater que de nombreux candidats n'ont pas toujours eu une perception très claire des exigences attendues à un tel concours (choix d'une situation d'apprentissage significative, pertinence des choix didactiques et pédagogiques effectués).

Les candidats admis se sont préparés avec sérieux et ont fait preuve de solides connaissances ainsi que d'une réelle analyse réflexive de leur pratique d'enseignement. Le jury tient, donc, à les féliciter chaleureusement et leur souhaite une vie professionnelle enthousiasmante.

Les encouragements du jury vont à ceux qui ont échoué, alors qu'ils étaient en mesure de réussir à ce concours exigeant. Il leur revient de porter un regard lucide sur leurs points faibles et de persévérer dans leurs efforts pour y remédier. La lecture attentive de ce rapport et de ceux des années précédentes, devrait pouvoir les y aider.

Mes remerciements les plus sincères vont aux membres du jury, pour la compétence et l'efficacité avec lesquelles ils se sont acquittés de leur mission en cette session encore particulière ainsi qu'à Madame la Proviseure du Lycée Montaigne à Paris, pour la qualité de son accueil lors des épreuves écrites et orales.

Anne-Dominique Valières  
Présidente du Jury



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Bilan général**

CAPES INTERNE

Nombre de postes : 7

**Bilan de l'admissibilité**

Nombre de candidats inscrits : 38

Nombre de candidats non éliminés : 11

Nombre de candidats admissibles : 10

Moyenne des candidats non éliminés : 10,05 /20

Moyenne des candidats admissibles : 10,65/20

Barre d'admissibilité : 08/20

Notation des dossiers RAEP présentés par les candidats	
13	1 candidat
12,5	1 candidat
12	1 candidat
11,5	1 candidat
11	2 candidats
10,5	1 candidat
9	1 candidat
8	1 candidat
6	1 candidat

**Bilan de l'admission**

Nombre de candidats admis : 7

Barre d'admission : 9,83

Moyenne des candidats non éliminés : 11,32/20 (admissibilité + admission)

Moyenne des candidats admis : 12,31/20

## **Descriptif des épreuves du Capes interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) section langues vivantes étrangères.**

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

### **Épreuve d'admissibilité :**

#### **Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle**

##### **• Coefficient 1**

Le **dossier est adressé par le candidat** au ministre chargé de l'éducation dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de RAEP qu'il **note de 0 à 20**. Le dossier est soumis à une **double correction**. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de RAEP comporte deux parties.

**Dans une première partie** (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

**Dans une seconde partie** (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue le cas échéant à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions, ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisi de présenter.

**Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués**, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages, ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

**Chacune des parties** devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21x29,7 et être ainsi présentée :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.

À son dossier, le candidat joint, **sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux**, réalisés dans le cadre de l'activité décrite, et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

**L'authenticité des éléments** dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être **attestée par le chef d'établissement** auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Les **critères d'appréciation du jury** porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;

- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

**Pendant l'épreuve d'admission**, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de RAEP qui reste à cet effet à la disposition du jury.

## Épreuve d'admission

### Épreuve professionnelle en deux parties.

- Coefficient 2

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

**Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury.**

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
- Durée de l'entretien : 25 minutes maximum.

Cette partie de l'épreuve comporte **un exposé suivi d'un entretien**. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

**Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère.**

- Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en **un compte rendu suivi d'un entretien**, les deux se déroulant **en langue étrangère**.

**Dix minutes maximum** imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange **sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle** établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère. »

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98528/les-epreuves-du-cap-es-interne-et-du-caer-cap-es-section-langues-vivantes-etrangees.html>

## **Note de commentaire relative à l'épreuve d'admissibilité prenant appui sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)**

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, écrit en français (cf. référentiel de compétences du professeur - compétence 2) comporte deux parties :

➤ Première partie (2 pages dactylographiées maximum) :

Le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement du portugais, en formation initiale (collège, lycée, université) ou en formation continue des adultes.

➤ Seconde partie (6 pages dactylographiées maximum) :

Le candidat choisit une situation d'apprentissage qu'il a mise en œuvre pendant son cursus professionnel et qui lui paraît significative au regard des objectifs de l'enseignement du portugais, pour le niveau dans lequel il intervient (ou est intervenu) et le public d'élèves qui lui a été confié. Le candidat devra présenter et analyser dans son dossier l'un (ou plusieurs) des éléments suivants :

- une courte séquence de deux ou trois séances conçue en vue de l'acquisition de savoirs linguistiques et culturels et de compétences de communication ;
- la conception d'évaluations écrites et/ou orales ;
- le travail personnel demandé aux élèves dans et en dehors des séances d'enseignement ;
- l'intégration et l'incidence des technologies de l'information et de la communication dans la conception et la mise en œuvre d'un projet pédagogique.

Le candidat

- exposera clairement ses objectifs et ses choix en situant brièvement le projet dans le cadre d'une progression et en se référant aux programmes en vigueur ;
- procèdera à une analyse des besoins des élèves et décrira les stratégies retenues : choix du ou des supports (textuels, audio-vidéo, iconographiques) et description de chacune des étapes du projet et de l'enchaînement des activités ;
- mettra un accent particulier sur les activités de pratique langagière et d'apprentissage de savoirs nouveaux ;
- fera le bilan de son action en prenant appui sur les indicateurs de son choix ;
- pointera les réussites et les faiblesses de la mise en œuvre et suggèrera des pistes d'amélioration.

Le jury évaluera chacun des dossiers à partir des critères suivants :

- la maîtrise de la langue française (qualité de l'expression, maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe) ;
- la cohérence globale du dossier ;
- la structuration du propos ;
- la pertinence du choix de l'activité décrite.
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée.

- « Un ou deux exemples de documents ou travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite » : le candidat joindra à son dossier des documents qui illustreront et expliciteront sa présentation d'une situation d'apprentissage. Il veillera à présenter des documents significatifs, précis et concis (de 1 à 8 pages maximum). Les règles de mise en page du dossier s'appliqueront à ces documents additionnels.

Le jury sera attentif à l'authenticité et à la cohérence de l'argumentation. Si la maîtrise des concepts didactiques - et donc de la terminologie qui l'accompagne - auxquels les programmes font référence paraît indispensable, le jury, en revanche, ne préconise aucune école ni terminologie particulières. La langue utilisée dans le dossier sera claire et accessible.

Si le dossier du candidat est retenu pour les épreuves d'admission, il pourra servir de support à une partie de l'entretien prévu dans la deuxième partie de l'épreuve orale ; les échanges entre le jury et le candidat se feront en portugais.

## I- L'épreuve écrite d'admissibilité : Dossier RAEP

*Rapport rédigé par Madalena Ferreira-Chartier*

### **REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES DOSSIERS de RAEP**

L'évaluation des dossiers de RAEP appelle de la part du jury une série de remarques concernant aussi bien le fond que la forme. Tout d'abord, nous rappelons que la présentation du dossier obéit à un certain nombre de règles notamment quant à la longueur ou la typographie et qu'il est impératif de respecter ces consignes. Nous attirons l'attention des candidats sur le fait qu'un corps de texte trop dense, non aligné, sans paragraphes et aux marges réduites freine la lecture, voire la compréhension du dossier. Il convient donc de veiller à proposer un dossier aéré avec des paragraphes visibles. Le soin apporté à la présentation des dossiers laisse parfois à désirer. Une mise en forme sans alignements et peu structurée, une reliure qui se limite à un agrafage des pages ainsi que des annexes pauvres en disent long sur le soin et le temps consacré à ce dossier, souvent fait dans la précipitation avant la date butoir de l'envoi. Par ailleurs, le candidat se présente à un concours de recrutement français pour devenir enseignant, on attend donc de lui qu'il écrive dans une langue parfaitement correcte et sans aucune faute d'orthographe, d'accord ou de syntaxe en respectant les règles de ponctuation et ce, dans les deux langues. Le jury déplore que cette année encore des dossiers n'aient pas satisfait à ces exigences. On ne rappellera jamais trop l'importance d'une relecture minutieuse pour éviter les désagréments des fautes d'orthographe et des coquilles qui ont des conséquences lourdes sur les notes attribuées.

Nous attirons également l'attention des candidats sur le fait que le travail soumis à l'examen du jury se doit d'être le fruit d'une élaboration personnelle aussi bien pour le descriptif du parcours professionnel que pour la présentation de la séquence pédagogique. Il est regrettable d'une part, que les deux parties laissent apparaître un décalage dans la qualité de la rédaction soulevant ainsi le doute quant à l'auteur, et d'autre part que la séquence proposée soit artificielle, peu crédible au vu de ses incohérences et laisse supposer qu'elle a été inventée. À ce titre, il est nécessaire de rappeler que le dossier RAEP constitue effectivement la première étape du concours mais qu'il fait également l'objet d'un entretien avec le jury lors des épreuves orales. L'arrêté du 27 avril 2011 indique que « *Dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.* » Le jury a choisi cette année de poser des questions lors des épreuves orales à chacun des candidats sur des points précis de son dossier. Par conséquent, un candidat ayant transposé une situation d'apprentissage réellement vécue et non théorique sera plus à même de dresser un bilan réflexif sur les activités menées et de justifier ses choix pédagogiques lors de cet échange avec le jury.

### **I. LE PARCOURS PROFESSIONNEL (2 pages maximum)**

Cette partie a pour objectif de faire ressortir les étapes clés du parcours du candidat, qui n'a pas l'obligation d'être absolument linéaire et exhaustif, avec des repères chronologiques sans toutefois présenter de curriculum vitae. Il s'attachera à mettre l'accent à la fois sur la construction de son identité professionnelle découlant de son expérience et sur le développement des compétences acquises. Il peut mettre en avant l'intégration dans les équipes et la capacité à mettre en œuvre des projets pluridisciplinaires ou dans les domaines culturels et artistiques, un parcours mettant en valeur les activités différenciées pour accompagner tous les élèves et sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes. Un exemple concret d'une formation suivie et de sa plus-value dans la construction des savoir-faire du candidat peut également être mentionné. Ainsi, il montrera en quoi certaines expériences associées à sa formation lui ont permis d'acquérir les différentes



compétences scientifiques et professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant. Le descriptif permettra de saisir la diversité des parcours et d'éclairer le jury sur la motivation des candidats à se présenter au concours. Précisons que les informations personnelles relevant de la vie privée n'y ont pas leur place. De même, il est inutile de citer tout ou partie du référentiel des compétences de l'enseignant. Cet exposé requiert une capacité de synthèse et de clarté que le jury a pu apprécier cette année dans quelques dossiers. Nous rappelons que la réflexion pédagogique n'est pas attendue dans cette partie : elle trouvera sa place dans la partie 2 du dossier.

## **II. LA PRÉSENTATION DE LA SÉQUENCE (6 pages maximum)**

Le jury attend du candidat qu'il présente les différentes étapes d'une séquence avec l'ensemble des séances ainsi que les différents supports utilisés, les activités mises en place avec des évaluations et des traces écrites. Cette construction pédagogique aboutira à une tâche finale qui devra être préalablement annoncée aux élèves (et par conséquent qui devra figurer distinctement dans le descriptif). Le public visé, le moment de l'année, la raison de ce choix dans la progression annuelle, les compétences travaillées et les objectifs à atteindre ainsi que la problématique devront apparaître clairement. Si un tableau récapitulatif de ces éléments peut être proposé afin de donner un aperçu plus synthétique du déroulé (nous conseillons d'ailleurs de le faire figurer dans les annexes), il ne se substitue aucunement à un descriptif rédigé. Il va sans dire que la cohérence de ce projet d'apprentissage est un élément primordial et émane de l'articulation pertinente entre les différentes activités menées, donnant lieu à une progression judicieuse. Par conséquent, nous conseillons aux candidats de veiller au respect de ces conseils dans l'élaboration du déroulé afin que le jury en perçoive distinctement le fil conducteur. Pour ce faire, l'accent devra être mis sur la structuration des propos dans un langage simple. Si l'usage d'un vocabulaire technique peut s'avérer nécessaire, l'abus de lexiques trop didactiques, souvent peu maîtrisés est à proscrire de même que les références trop fréquentes au S4C (Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture) et aux descripteurs du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) quand elles ne viennent pas justifier les choix pédagogiques et qu'elles ne sont pas adaptées à la situation d'apprentissage décrite. Le jury insiste également sur une remarque figurant dans les précédents rapports concernant les énumérations des rituels de classe tels que « *Je fais l'appel* », « *Je fais asseoir les élèves* » ou encore « *Je remplis le cahier de textes en ligne* » que nous avons pu lire encore cette année mais qui n'apportent rien à la réflexion didactique et ne font qu'alourdir l'exposé. Pour conclure ces remarques générales, rappelons que la présentation de la séquence doit déboucher sur une analyse réflexive qui suppose une prise de recul sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin.

### **1. Le choix des supports**

Un soin tout particulier doit être apporté au choix de la classe et du moment de l'année afin de proposer une séquence suffisamment étoffée qui rende compte des capacités du candidat à mettre en œuvre un projet d'apprentissage. Ainsi, le jury déplore encore cette année la présentation de séquences au contenu peu élaboré et peu ambitieux destinées à des élèves au tout début de leur apprentissage de la langue portugaise ou encore pour un autre dossier un choix de supports et d'activités de grands débutants pour une classe de 3ème LV2. A l'inverse, des séquences trop longues multipliant les supports sont à proscrire. Précisons que le candidat doit se poser la question de la plus-value d'un document dans sa démarche et ne pas perdre de vue qu'un trop grand nombre de documents s'avère inutile sauf s'il les utilise par exemple dans une activité de pédagogie différenciée avec des groupes distincts et des objectifs précis, ce qu'il conviendra de justifier. De plus, dans le cas de la mise en œuvre d'une « classe inversée », il est indispensable de préciser quels

étaient les documents donnés aux élèves en amont et d'expliquer ce que ce dispositif a apporté dans l'acquisition des compétences ou dans la progression des élèves.

Le jury se réjouit de constater que la majeure partie des candidats a veillé à proposer des supports d'étude authentiques couvrant des thématiques variées avec un ancrage dans la culture portugaise, brésilienne ou d'Afrique lusophone. Un candidat a toutefois confondu « documents didactisés » trouvés sur internet et « documents authentiques ». Il est aussi regrettable que les textes littéraires soient moins présents ces dernières années ou que leur exploitation se limite à l'explicite ou à une approche trop superficielle. En outre, le jury rappelle que l'on attend du candidat qu'il indique la source des documents et la page lorsqu'ils sont tirés d'un manuel. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de documents audio ou vidéo issus d'un site internet, le candidat se doit d'en indiquer la durée et d'en faire un court résumé en présentant son intérêt sur le plan culturel ou linguistique. Il pourra par ailleurs en indiquer le lien ainsi que les références des autres documents dans les annexes. Le cas contraire, le jury se réserve le droit de ne pas prendre ces documents en considération lors de l'évaluation du dossier.

Le jury tient à signaler aux candidats exerçant ou ayant eu une expérience dans l'enseignement supérieur ou dans le primaire que la séquence décrite doit rendre compte de leur capacité à élaborer un projet transférable à une classe de l'enseignement secondaire et proposer des suggestions d'adaptation. Ce conseil s'applique également aux candidats qui dans leur parcours professionnel n'ont pas eu d'expérience de l'enseignement de la langue portugaise.

Rappelons que le candidat veillera au respect de l'éthique et au traitement respectueux des élèves en proposant des thématiques, des supports ou des activités qui ne heurteront pas leur sensibilité. Ils éviteront, à l'instar de ce que nous avons lu cette année, de donner des consignes telles que : « *Choisis ton camarade préféré ...* » qui peuvent mettre les élèves dans une situation délicate.

## **2. La description de la séquence**

Dans la description de la séquence, le candidat s'attachera à faire apparaître clairement les activités mises en œuvre pour parvenir à des objectifs d'apprentissage qu'il s'est fixés. Il convient donc de veiller à décrire de manière précise les stratégies pour amener l'élève à construire du sens en développant des compétences nouvelles tout en réactivant des acquis. Le fil conducteur doit se dégager de cette démarche afin que le jury puisse percevoir la cohérence dans l'articulation. Pour ce faire, nous conseillons aux candidats de mentionner distinctement sous forme de titre les différentes étapes et de ne pas omettre de décrire chacune d'elles. En effet, le nombre de séances annoncées doit correspondre au nombre de séances figurant par la suite dans le descriptif détaillé et cette année encore, nous avons constaté que ce critère n'a pas été respecté. De même que quelques candidats annonçaient une tâche finale différente de celle décrite en fin de séquence. En outre, une attention toute particulière doit être apportée aux consignes données aux élèves qui devront être énoncées clairement, ce qui n'a pas toujours été le cas, notamment pour les tâches finales dont on ne sait pas toujours sous quelles formes elles doivent être élaborées. Rappelons qu'une tâche finale doit être en cohérence avec les entraînements et activités qui préparaient en amont à sa réalisation.

Il convient de rappeler qu'en analysant dans quelles mesures les objectifs initialement fixés ont été atteints, le candidat présentera les évaluations mises en place. A ce titre, le jury regrette d'une part, qu'elles soient bien souvent confondues avec les entraînements et d'autre part que les candidats fassent allusion à des grilles proposant des critères d'évaluation sans toutefois les détailler ou les faire figurer dans le dossier. Rappelons que chaque séance doit proposer des activités langagières nouvelles. Par conséquent, le candidat veillera à diversifier ces outils langagiers indispensables à l'entraînement des élèves à l'écrit comme à l'oral, en réception comme en production afin de favoriser la prise de risque et les conduire vers l'autonomie. Les activités redondantes dans une même séance

(parfois autour d'un même support) peuvent certes réactiver des acquis mais n'ajoutent pas de compétences nouvelles pour amener l'élève à construire du sens.

Par ailleurs, nous avons pu lire dans plusieurs dossiers l'indication « *Je donne aux élèves le vocabulaire* » sans vraiment préciser de quelle manière. Il est regrettable que les candidats ne réfléchissent pas à ce travail préparatoire. Bien souvent, un petit lexique ou des notes de bas de page dans un document écrit seraient plus judicieux que de donner le vocabulaire « à la demande » comme cela semble être le cas.

D'autre part, le jury attire l'attention des candidats sur le fait que, si une séquence proposée en cycle terminal peut couvrir plusieurs axes des « Gestes fondateurs et mondes en mouvement », il n'est pas conseillé de travailler un axe par séance, comme nous avons pu le voir dans un dossier.

La maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe portugaises sont des pré-requis. Or, il est regrettable que des présentations (certes moins nombreuses cette année) soient émaillées de fautes de langue en portugais que ce soit dans les consignes ou dans les exercices proposés aux élèves.

Enfin, afin de donner toute sa place à la présentation détaillée de la séquence et à l'analyse réflexive, il est déconseillé d'intégrer les documents travaillés dans le corps du descriptif ; ceux-ci figureront dans les annexes.

### **3. L'analyse réflexive**

Le descriptif des attendus du dossier RAEP stipule que les critères d'appréciation du jury porteront également sur « la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée » qui suppose une réflexion pédagogique et un retour sur la mise en œuvre de la séquence, la description des écueils rencontrés et les solutions proposées. On attend donc du candidat qu'il mesure les écarts entre les objectifs qu'il s'était fixés et les résultats obtenus. Il peut rendre compte des réajustements qu'il a opérés au fil de sa séquence ou de la remédiation dans le souci d'être plus en adéquation avec les besoins de certains élèves en tenant compte de leurs difficultés. Dans le cas de pédagogie différenciée, le jury a apprécié les candidats qui ont su mettre en lumière la plus-value apportée par les activités mises en œuvre mais également ceux qui ont su apporter un regard critique sur les étapes de la séquence et reconnaître que l'hétérogénéité du public n'avait pas été prise en compte. Ils ont ainsi réfléchi et proposé des pistes d'amélioration crédibles avec des activités mieux ciblées. Le bilan rétrospectif peut également donner lieu à des propositions de nouvelles pratiques pour les séquences à venir, signe que l'enseignant est capable de s'adapter à la diversité des publics et des situations d'enseignement.

### **4. Les annexes**

Le candidat peut joindre des annexes qui ne pourront excéder 10 pages. Ces documents permettent de donner un aperçu visuel du déroulé de la séquence. Par conséquent, il est conseillé de les présenter dans l'ordre chronologique de leur apparition. Le candidat procédera à un choix judicieux en privilégiant l'intérêt du document au regard de la pratique décrite. Les transcriptions des compréhensions orales, les traces écrites, les grilles d'évaluation ainsi que des productions d'élèves (qui devront être anonymes) pourront apporter un éclairage sur les activités ainsi que sur les objectifs visés par l'enseignant.

Le jury a parfois constaté un décalage entre des descriptions de séquences détaillées et des annexes indigentes qui ne rendaient pas compte de la cohérence du projet ni de ce qui avait été produit.

Par ailleurs, on ne rappellera jamais trop l'importance de la lisibilité des documents donnés aux élèves. Il en va de même pour ceux fournis en annexe aux examinateurs.

## **Conclusion**

Le jury a pris plaisir à lire quelques dossiers qui présentaient un projet d'apprentissage structuré et motivant suivi d'une prise de recul et d'annexes bien choisies. Le tout témoignait d'une préparation sérieuse. Ces candidats se sont montrés soucieux de travailler des objectifs de communication dans une approche actionnelle plutôt qu'un questionnement frontal. Certains dossiers plus modestes mais concrets ont proposé un véritable entraînement aux activités de réception pour faciliter l'accès au sens des documents. En outre, beaucoup ont utilisé les TICE et ont su montrer la plus-value apportée par ces outils dans l'apprentissage. Néanmoins, le jury a observé des séquences qui prenaient appui sur des documents qui ne présentaient pas de réel lien entre eux ainsi que des dossiers dépourvus d'analyse réflexive. Si la plupart des candidats ont su proposer des documents authentiques qui offraient un intérêt culturel, la démarche pédagogique est apparue souvent trop superficielle ne prenant que rarement en compte la diversité des élèves.

Le jury conseille aux futurs candidats d'alimenter leur réflexion pédagogique auprès d'enseignants d'autres établissements et d'autres langues. Afin de cerner les exigences de l'épreuve, il les encourage à se préparer en prenant appui sur les conseils donnés dans ce rapport ainsi que ceux des années précédentes.

## II - L'épreuve orale d'admission

### **Épreuve professionnelle en deux parties.**

**Première partie :** exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury.

#### **Rappel du déroulement de l'épreuve :**

Pour cette partie de l'épreuve, le candidat se voit remettre un dossier intitulé « collège » ou « lycée » constitué d'un corpus de documents textuels, iconographiques, audios et/ou vidéos. Il dispose d'un temps de préparation de 2h pour élaborer une séquence pédagogique à partir des documents proposés. L'épreuve consiste en un exposé de 30 minutes maximum au cours duquel le candidat présente la séquence qu'il a élaborée. Cet exposé est suivi d'un entretien de 25 minutes au cours duquel les membres du jury questionnent le candidat en prenant notamment appui sur son propos. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

#### **Remarques générales**

Le jury constate que les candidats se sont préparés à l'épreuve orale d'admission avec beaucoup de sérieux malgré des parcours de formation différents et des expériences professionnelles tout aussi diverses. Cette année encore les dossiers d'exploitation pédagogique ont été remis aux candidats de façon aléatoire sans tenir compte de leur établissement d'exercice et des classes dont ils avaient la charge. Désormais, pour cette première épreuve d'exploitation pédagogique, un candidat exerçant en lycée peut avoir à exploiter un dossier collège et inversement. Cette nouvelle modalité implique pour les candidats une bonne connaissance des déclinaisons culturelles et linguistiques des programmes des cycles 3 et 4 ainsi que des huit axes de la classe de seconde et du cycle terminal et le jury se réjouit de constater que les dix candidats admissibles ont fait la preuve d'une bonne connaissance des programmes en vigueur et des documents ressources. Certains ont montré qu'ils avaient des connaissances de civilisation lusophone, qu'elle soit africaine, brésilienne ou portugaise et le jury a apprécié particulièrement que les candidats de norme brésilienne puissent aborder la thématique du fado ou du vin de Porto avec les mêmes connaissances qu'un candidat de norme portugaise. Quelle que soit l'aire géographique à laquelle il appartient, un professeur de portugais est avant tout un professeur de la « lusophonie » et doit veiller à cette ouverture culturelle en élargissant et en approfondissant toujours ses connaissances.

À l'occasion de cette épreuve, le jury est particulièrement attentif à la correction de la langue. Il regrette une maîtrise insuffisante du français chez quelques candidats et tient à préciser que la maîtrise de la langue française est une compétence professionnelle attendue pour tout professeur de l'Éducation nationale.

Certains candidats ont su élaborer des parcours d'apprentissage cohérents et bien étayés, servis par une mise en œuvre solide en rapport avec les entrées culturelles des programmes. Pour ce faire, ils ont su tirer profit de la richesse de leurs expériences d'enseignement variées. A l'inverse, d'autres candidats n'ont pas su faire émerger de projet pédagogique convaincant et cela en raison d'une analyse superficielle des documents. Quelques candidats se sont sentis obligés d'écarter un document du dossier sans arriver à justifier leur décision. Le jury rappelle qu'il n'y a pas de « document piège » et que le candidat a toute liberté pour exploiter tout ou partie du dossier dès l'instant où il peut justifier ses choix pédagogiques. Le plan de la démarche attendue pour cette épreuve d'exploitation pédagogique de documents est indiqué dans les consignes qui accompagnent

le sujet donné au candidat. Il convient de les lire avec beaucoup d'attention afin d'établir un plan de présentation complet et cohérent, tel qu'attendu par le jury, et non une simple liste d'items dénués de lien, comme cela a été proposé par une candidate.

Le jury propose d'apporter ici quelques recommandations d'ordre général visant à aider les futurs candidats dans la préparation au concours :

- Dans le cadre de cette première épreuve orale, il n'est pas attendu des candidats qu'ils se présentent ou qu'ils fassent un exposé de leur parcours personnel, universitaire ou professionnel mais bien qu'ils consacrent les trente minutes de l'épreuve à l'exposé exclusif du projet pédagogique qu'ils présentent.
- Il leur est conseillé de faire une introduction puis d'annoncer et de respecter un plan qui indique clairement les différentes étapes de leur exposé.
- En introduction, il convient bien entendu de présenter le thème du dossier, le niveau visé par la séquence et la classe à laquelle elle s'adresse. Il est important également d'inscrire la séquence dans les thématiques culturelles des programmes, de lui donner un titre et d'identifier une problématique qui sera le fil conducteur de la séquence.
- Enfin, annoncer le projet final avant de dérouler le contenu des séances permet de démontrer au jury qu'il est bien l'aboutissement cohérent du parcours d'apprentissage proposé.
- Cette épreuve se déroulant en français, il est fortement conseillé aux candidats d'approfondir leur connaissance de la langue française et de veiller à soigner leur expression orale.

## **Observations du jury**

### Le sens et l'intérêt de chacun des documents :

La présentation des documents est obligatoire. Toutefois, le temps consacré à cette présentation doit être mesuré de manière à ne pas écourter l'exposition du projet de séquence pédagogique qui est au cœur des attendus. Par ailleurs, les documents doivent être présentés à la lumière d'une éventuelle exploitation pédagogique car cet exposé est surtout l'occasion de justifier l'utilisation ou le rejet des documents. Il convient donc d'en rappeler brièvement l'intérêt mais nullement de faire la biographie complète des personnages cités comme cela a pu être le cas pour *Dona Antónia* dans le dossier Lycée n°2 ou de faire un résumé des textes (documents 4 et 5) du même dossier.

### Structure de l'exposé :

À la suite de cette première étape, le candidat doit indiquer la classe à laquelle il destine sa séquence en respectant bien la mention « collège » ou « lycée » portée sur le dossier. S'il écarte des documents, et si les raisons qui ont motivé ce choix n'ont pas été expliquées lors de la première étape, il est alors pertinent de le faire brièvement. La plupart des candidats ont choisi d'annoncer problématique et projet de fin de séquence avant d'exposer le scénario pédagogique et les objectifs. Le jury a jugé cette démarche tout à fait pertinente et invite les candidats à ne pas annoncer seulement une « expression orale en interaction », comme cela a pu être le cas pour un candidat, mais aussi à préciser la nature même du projet, en l'occurrence un projet de webradio dans lequel des élèves simulent une émission radiophonique. Il convient ensuite d'énoncer les objectifs généraux et de présenter le scénario pédagogique en indiquant quelle sera la séance qui fera l'objet d'une explicitation détaillée et précise. La plupart des candidats ont opté pour la première séance mais il est tout à fait possible de présenter la dernière. La présentation de ce cours doit constituer le moment phare de la prestation orale et mettre en lumière le degré de connaissance théorique et pratique et de réflexion du candidat.

Le jury a été surpris d'entendre certains candidats inscrire leur séquence dans plusieurs axes. Les nouveaux programmes du lycée proposent en effet huit axes pour la classe de seconde et huit autres pour le cycle terminal et il est attendu que le professeur aborde six axes sur les huit chaque année, « chacun d'eux étant envisagé au travers d'une ou deux séquences ». Le jury profite de la rédaction de ce rapport pour rappeler aux futurs candidats qu'une séquence ne peut s'inscrire que dans un seul axe. En revanche, il est possible d'illustrer un axe au travers de deux séquences différentes qui peuvent être proposées de façon consécutive ou espacée dans le temps pour permettre aux élèves de revenir de façon spiralaire sur des connaissances acquises précédemment en les revisitant à l'aune de nouveaux documents.

Certains candidats se sont contentés de présenter de façon vague et imprécise leur séquence. D'autres, certainement envahis par le stress de l'épreuve, ont confondu « séquence » et « séance » rendant ainsi leur propos relativement confus.

En ce qui concerne les activités langagières, le jury tient à revenir sur deux points qui l'ont interpellé à plusieurs reprises :

La lecture par les élèves, qu'elle soit individuelle, à voix haute ou silencieuse, ne saurait être demandée lors de la phase de découverte du texte. C'est en effet à l'enseignant de lire de façon expressive, voire emphatique, dans un premier temps, afin que les élèves commencent à donner du sens au contenu et à repérer des éléments (type de texte, style, personnages...). La lecture ne saurait être exigée d'un élève qui ne s'est pas encore approprié le texte. Ajoutons enfin que, si elle fait l'objet d'une évaluation orale, celle-ci ne peut être que formative et non sommative.

Plusieurs candidats ont proposé une activité de repérage d'informations en compréhension de l'écrit ou en compréhension de l'oral sans en expliciter le déroulé. Si l'intention première est louable et souvent intéressante, il convient toutefois de s'interroger sur la nature, l'intérêt et la mise en place des outils envisagés (questionnaires, vrai/faux, QCM...) pour accompagner au mieux et au plus près les élèves. En effet, l'accès au sens se construit progressivement et il est important que les élèves acquièrent des stratégies de compréhension. Ainsi, il est préférable de varier les modalités et de différer les vrai/faux et les QCM à une phase ultérieure (plutôt évaluative) et d'entraîner les élèves à la compréhension en anticipant sur le document (repérer le titre, s'aider du para texte) et à repérer des éléments (des noms propres et des personnages, des mots transparents, des lieux et des dates...) de manière à développer des stratégies de compréhension.

Le jury a constaté un recours excessif au questionnement frontal lors du travail en classe. Les candidats proposent majoritairement des activités dans lesquelles le professeur mène les échanges. Il est nécessaire de varier les modalités de travail en proposant aussi des activités en groupes et en binômes de manière à s'adresser à tous les profils d'élèves.

Le jury incite les candidats à restreindre l'usage du français en classe et rappelle que l'amélioration des compétences langagières des élèves passe par une exposition accrue à la langue étrangère enseignée. Il est donc indispensable que même les consignes soient données dans la langue cible.

Quelques rares candidats ont annoncé des objectifs de façon rigoureuse et construite en distinguant des objectifs linguistiques, culturels et pragmatiques. D'autres ont simplement énoncé des objectifs généraux sans pour autant les catégoriser. Le jury a regretté qu'une candidate ait proposé une liste trop exhaustive et totalement décousue d'objectifs de toute sorte. Au cours de l'entretien, le jury peut inviter les candidats à préciser leurs objectifs et il apprécie particulièrement leur capacité à s'interroger, à réfléchir et à se remettre en question.

## **Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère.**

Rappelons ici les modalités de l'épreuve :

Le candidat prend connaissance du document authentique, en présence du jury, lors de deux écoutes successives, interrompues par une pause de 30 secondes. Après la deuxième écoute – et une dernière pause d'une minute – le candidat est invité à faire la synthèse en portugais de ce qu'il vient d'entendre pendant dix minutes maximum sans que le jury n'intervienne. Cette restitution est suivie d'un entretien avec les membres du jury, toujours en portugais, à partir de ce support et ce, pendant vingt minutes.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cette deuxième partie de l'épreuve d'admission, d'une durée totale maximale de 30 minutes se déroule exclusivement en langue portugaise.

Tous les documents proposés lors de cette session de Capes 2021 étaient des documents audio authentiques dont la durée totale variait de 2'00 à 2'33.

Titres des documents audio proposés aux candidats :

- **O Capote Alentejano** : 2'32 (Portugal)
- **Vik Muniz** : 2'09 (Brésil)
- **Bordalo II** : 2'18 (Portugal et Brésil)
- **Último Índio** : 2'33 (Brésil)
- **A Marca Parfois** : 2'00 (Portugal)

L'épreuve de compréhension et d'expression a pour objectif de vérifier les aptitudes des candidats à comprendre les informations orales contenues dans un document sonore et à en rendre compte avec cohérence, clarté et précision. Elle permet également d'apprécier leurs qualités d'analyse et de synthèse tout comme leurs connaissances en culture et civilisation dans des domaines assez vastes qui touchent l'actualité du monde lusophone : par exemple, le « *lobo guará* », animal brésilien en voie de disparition, le photographe et artiste plasticien Vik Muniz, ou bien encore le « *capote* », habit traditionnel de la région portugaise de l'Alentejo.

Le jury attend du candidat une introduction succincte présentant le contexte du document ainsi que la problématique et les enjeux qu'elle soulève. La restitution du contenu, bien que ne se limitant pas à la paraphrase des propos entendus, doit refléter une compréhension profonde, être précise et donner lieu à une hiérarchisation des idées en s'articulant autour d'une présentation structurée et cohérente.

Les présentations des candidats ont été globalement satisfaisantes, voire excellentes et le jury a particulièrement apprécié les candidats qui, une fois le contenu restitué de façon détaillé et précise, ont su s'appuyer sur leurs connaissances dans le domaine en question pour élargir le débat à bon escient et avec finesse en utilisant la totalité des dix minutes imparties. Une ouverture et une mise en perspective du document audio sont fortement appréciées. Toutefois, cette ouverture vers une réflexion plus large ne peut en aucun cas se substituer à un compte-rendu précis et détaillé du document proposé à l'étude. Il est indispensable que le candidat démontre sa capacité à comprendre parfaitement le document. Ce n'est qu'ensuite que sa capacité à élargir le débat et à établir des liens avec d'autres enjeux plus globaux pourra être appréciée par le jury.

Certains candidats se sont limités à un exposé très superficiel sans chercher à élargir la thématique, signe d'une compréhension plus défaillante. D'autres, notamment lorsque le document était dans une norme (brésilienne ou portugaise) autre que la leur, se sont trouvés en difficulté.

Le jury rappelle que seul un entraînement régulier à partir de supports audio ou vidéo couvrant les différentes normes est de nature à faire progresser les candidats et à répondre aux exigences de cette épreuve tant en ce qui concerne la prononciation ou la prosodie de la norme que la réalité culturelle abordée. Par ailleurs, il est indispensable que les candidats s'intéressent à l'actualité en général et bien évidemment à celle de l'ensemble des pays lusophones.



En outre, il est impossible de ne pas mettre l'accent sur l'importance de la prise de notes lors des deux écoutes du document, étape déterminante pour une restitution approfondie et pour la qualité de la communication mais également pour un repérage des éléments qui pourront être ultérieurement utilisés lors de l'entretien avec le jury. Le jury recommande aux candidats de ne pas attendre la deuxième écoute pour prendre des notes, ce qui peut s'avérer périlleux, notamment lorsque le document contient des informations chiffrées comme cela a été le cas cette année. Il convient d'ajouter que pendant l'exposé, il ne s'agit pas de chercher impérativement à trouver un lien entre le thème du document audio et les programmes en vigueur.

Outre l'aptitude à comprendre la langue qu'ils seront amenés à enseigner, cette épreuve permet au jury d'évaluer la qualité de l'expression des candidats aussi bien lors de l'exposé que durant l'entretien. Un concours de recrutement de futurs enseignants ne peut faire abstraction de la correction de la langue et cette épreuve est la seule occasion pour le jury d'en apprécier la qualité. Si la majorité des candidats attestent d'une capacité à s'exprimer dans une langue fluide et riche, d'autres ont montré des faiblesses lexicales, grammaticales et phonologiques. Ainsi, de nombreuses fautes gênantes ont été relevées telles que « *hora e meio* » (pour *hora e meia*), « *cidadino* » (pour *cidadino*), « *a tacha final* » (au lieu de « *tarafa final* »), mais aussi des barbarismes (« *testemunhagem* »), des fautes de prononciation « *fondação* » (au lieu de « *fundação* ») et des contre-sens. Ces exemples témoignent de la nécessité d'un entraînement et d'un contact réguliers avec la langue portugaise et ses différentes variantes.

Cette année encore, le jury a choisi de consacrer quelques minutes de l'entretien (entre 5 et 10 minutes) au dossier RAEP. Le jury tient à préciser que l'entretien qui suit la présentation du candidat est un moment qui se veut constructif. Même s'il leur est exigé une parfaite connaissance de leur dossier RAEP, les candidats ne doivent en aucun cas vivre les questions qui leur sont posées comme un piège qui leur serait tendu. Toutes les questions du jury ont vocation à créer une interaction et à permettre au candidat de développer son argumentation, d'approfondir sa réflexion ou de revenir sur un élément important qui soulève des interrogations. C'est l'occasion pour le candidat de montrer sa capacité à écouter le jury, à prendre en compte les remarques qui lui sont faites pour nuancer son propos ou réorienter sa démarche. Le jury a beaucoup apprécié les candidats dotés d'une honnêteté intellectuelle, capables de se questionner à haute voix sans que la présence du jury ne les oblige à se placer en "sachant". Un enseignant ne doit pas être seulement "celui qui sait" mais aussi celui qui s'interroge, qui cherche et trouve des réponses.

Nous espérons que nos recommandations constitueront une aide utile aux futurs candidats pour éviter les écueils mentionnés ci-dessus et qu'elles contribueront à les faire progresser dans leur préparation qui doit être régulière.

## EXEMPLE DE TRAITEMENT D'UN DOSSIER LYCÉE

### Dossier Lycée n°2

#### Composition du dossier :

Document 1 : Vidéo Reportagem nas caves Ferreira

Document 2 : Publicité papier Dona Antónia

Document 3 : Publicité papier Porto fundador

Document 4 : double page A Ferreirinha, a rainha do Douro, tirée de Portuguesas extraordinárias, ed. Booksmile

Document 5 : extrait du roman A fúria das vinhas de F. Moita Flores

Document 6 : poème Port-Wine de J. Namorado

#### LE SENS ET L'INTÉRÊT DES DOCUMENTS

Les documents abordent le thème du vin de Porto et de sa popularité internationale en mettant fortement l'accent sur la personnalité hors-norme de Dona Antónia Ferreira, femme d'affaires du 19<sup>ème</sup> siècle, propriétaire d'un gigantesque vignoble et d'une des plus célèbres caves de Vila Nova de Gaia.

**Document 1** : La vidéo, d'une durée de 2'30, présente la cave Ferreira située à Vila Nova de Gaia, en pointant ses particularités, ses traditions et ses exigences. Elle offre l'avantage de donner la parole à une responsable de la cave de norme portugaise et à une touriste de norme brésilienne, intérêt indéniable pour des élèves lusitanistes confrontés ainsi à deux accents différents dans un même document.

**Document 2** : Cette publicité papier datant de 2017 pour la *Reserva Tawny* de la cave Ferreira se remarque par ses couleurs chaudes et festives et met en avant le portrait de Dona Antónia Ferreira imprimé sur l'étui de la bouteille assorti du slogan «*Foi o digníssimo que pediu um Dona Antónia?*». C'est un document pédagogiquement et culturellement riche grâce à la description qui pourra en être faite mais aussi par son aspect implicite, révélateur des valeurs de la cave Ferreira.

**Document 3** : Cette seconde publicité papier datant des années 80 porte également sur le vin Tawny élaboré et vendu par la marque Real Companhia Velha. Elle associe trois images (une bouteille, un paysage viticole typique de la région du Douro et une cave) à un court texte de présentation qui pourra donner aux élèves des pistes à exploiter lors d'une prise de parole en continu.

**Document 4 :** La double page A Ferreirinha, a rainha do Douro, tirée de la publication Portuguesas extraordinárias, présente Dona Antónia Ferreira de manière simplifiée et ludique à travers différents petits encarts sur sa vie, offrant ainsi aux élèves une porte d'entrée pour appréhender cette personnalité hors du commun.

**Document 5 :** Le texte extrait du roman de F. Moita Flores A fúria das vinhas met en scène D. Antónia Ferreira, personnage central de l'œuvre, récemment veuve et décidant d'organiser la succession de son mari en prenant ses affaires en charge. Ce document, au lexique riche mais sans réelle difficulté, permet de cerner davantage cette personnalité déterminée et d'affiner la perception qu'auront les élèves de la maîtresse-femme que fut D. Antónia.

**Document 6 :** Le poème Port-Wine de Joaquim Namorado, publié en 1966 dans Poesia necessária, offre une ouverture et un prolongement éventuel au sujet de la séquence. Il est construit autour des thèmes du goût et de l'odorat, tout en inventoriant les grandes villes du monde où est exporté et consommé le vin de Porto et en mettant l'accent, en parallèle, sur le sort misérable des travailleurs viticoles.

## PROJET PÉDAGOGIQUE

Nous proposons ici des pistes d'exploitation des documents qui feront l'objet d'un choix de la part du professeur en fonction de son projet pédagogique. L'exploitation sera adaptée et affinée selon les difficultés rencontrées par le public destinataire.

### A- La classe destinataire

Ces supports pourront permettre d'élaborer une séquence destinée à une classe de 1<sup>ère</sup> LVB, niveau B1 du CECRL et s'inscrire dans l'axe « Territoire et mémoire » puisque seront traités, à travers cette thématique, les idées de transmission, d'« héritage collectif » où les « histoires individuelles se confondent avec le destin collectif » à travers la personnalité de Dona Antónia Ferreira. À travers le temps et les différents espaces géographiques, la réputation et le succès du vin de Porto ne sont plus à faire et ne sont définitivement plus circonscrits au seul territoire portugais.

La problématique de cette séquence sera la suivante: ***“Em que medida Dona Antónia Ferreira representa uma figura tutelar na história do vinho do Porto?”***.

Le projet de fin de séquence pourra être une émission de webradio en plusieurs podcasts consacrés au personnage central de D. Antónia et à la renommée internationale du vin de Porto.

### B- Vous préciserez les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains :

Tous les documents sont conservés pour cette séquence puisqu'ils sont adaptés thématiquement ou linguistiquement à l'âge et au niveau du public cible et abordent des aspects et des points de vue complémentaires qui permettront d'élargir et d'enrichir la réflexion des élèves.

### C- Vous préciserez vos objectifs et la progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves :

## Les objectifs

Objectifs linguistiques et phonologiques :	Objectifs pragmatiques	Objectifs culturels
Le présent de narration Les temps du récit : <i>pretéritos perfeito e imperfeito</i> Le lexique de la description iconographique L'expression de l'hypothèse : <i>se calhar é + indicatif ; talvez seja + subjonctif</i> L'expression de l'opinion : <i>acho que, penso que, a meu ver...</i> L'expression de la conséquence : <i>porque, para, por causa de, graças a..</i> La phonologie et le rythme : Lecture du poème et de l'extrait du roman ; enregistrement de la webradio	Comprendre les points essentiels d'un message. Écrire un compte-rendu au présent à partir d'une vidéo Argumenter et donner son opinion Interagir à l'oral en confirmant, complétant, modifiant ou réfutant des informations Lire en employant un rythme et un ton adéquats. Décrire une image Repérer des informations ciblées dans un document écrit	La renommée du vin de Porto travers le monde La figure tutélaire de Dona Antónia Ferreira

## La progression et les activités langagières travaillées

Séance	Documents supports	Activités langagières
Séance 1	Poème <i>Port Wine</i> et double page <i>A Ferreirinha, a rainha do Douro</i>	CO et EO/ CE et EE
Séance 2	Vidéo <i>Reportagem nas caves Ferreira</i>	EOC / EOI / EE
Séance 3	Les deux publicités	EO / EOC / EOI / EE
Séance 4	Extrait du roman <i>A fúria das vinhas</i>	CE / EOC / EOI

### Séance 1 : Le poème *Port-Wine* et la double page sur D. A. Ferreira.

Le thème de la séquence sera introduit par la lecture du document n°6, le poème *Port-Wine*. Il ne s'agit pas ici d'étudier le document de façon approfondie ni d'en faire une analyse littéraire mais d'introduire le thème et de contextualiser la séquence. Pour accompagner le travail initial de compréhension de l'oral, les élèves devront repérer le titre, les lieux géographiques entendus dans le poème et les personnes associées. Lors de la mise en commun, les éléments de compréhension apportés par les uns et les autres permettront à l'ensemble de la classe d'accéder au sens de façon collective et progressive. À l'issue de cette étape, les élèves doivent être en mesure de comprendre que le poème intitulé *Port-Wine* aborde la renommée mondiale du vin de Porto qui est dégusté partout dans le monde (*Londres, Nova-Iorque, Rio, Buenos Aires...*) par des « *fazendeiros ricos* » à Rio, des « *snobs* » à Paris ou des « *lords* » à Londres. Le professeur peut ensuite distribuer le poème et

demander aux élèves de repérer, lors d'une lecture silencieuse, à qui s'adresse le poème (*o povo que trabalha a terra*) et ce qu'il cherche à dénoncer en s'interrogeant sur les termes « *sangue ; desgraças, sepulturas* » et en s'arrêtant sur les deux derniers vers.

Dans un deuxième temps, la partie iconographique du document n°4 sera vidéo-projetée : l'image de la bouteille et le portrait, montés et mis côte à côte, permettront aux élèves d'émettre des hypothèses et de donner leur avis (*Talvez a senhora apresentada seja a «rainha do Douro» / Na minha opinião, ela é uma pessoa importante na história do vinho, deve ter uma relação com o vinho do Porto...*), guidés en cela par le professeur pour qu'ils découvrent le rôle et l'importance de D. A. Ferreira dans la région du Douro. Une brève trace écrite sera proposée au tableau. Il sera judicieux de faire un rappel de l'emploi du subjonctif après les expressions de l'hypothèse « *talvez* » et « *pode ser que* ».

Le document complet pourra ensuite être distribué aux élèves et il sera demandé comme travail à la maison de lire les encarts et de préparer pour la séance suivante une présentation orale de D. A. Ferreira. Ce travail devra être enregistré en MP3 et envoyé au professeur. Il permettra de vérifier ou de réactiver les temps du passé et l'usage correct de l'imparfait et du *pretérito perfeito*. En donnant un travail à la maison qui s'inscrit dans le prolongement de la séance, le professeur renforce le temps d'exposition à la langue hors la classe. Le recours aux nouvelles technologies est de nature à faciliter la motivation des élèves et le travail du professeur qui peut ainsi proposer une évaluation formative sans empiéter sur une séance en classe.

## **Séance 2 : Vidéo Reportagem nas caves Ferreira**

Cette vidéo, un peu longue mais très intéressante dans son intégralité, sera proposée en deux parties, chacune d'elle assortie d'une activité de compréhension de l'oral. Après une première écoute intégrale, les élèves seront amenés à identifier les deux parties de la vidéo et à se diviser en deux groupes pour un travail de compréhension approfondie. La première partie (jusqu'à 1'47) donnera lieu à un relevé des différentes caractéristiques de la cave et du vin proposé par le biais de la simple question « *Segundo Célia Machado, quais são as características das caves Ferreira e do vinho do Porto proposto?* ». La seconde partie, plus courte, pourra donner lieu à une autre question sur l'opinion de la personne interviewée : « *Quais são as impressões da pessoa entrevistada?* ». Il sera demandé aux élèves de répondre à l'oral sous forme de phrases et non par un simple mot. La correction de ces activités passera par une mise en commun des éléments trouvés qui seront notés au tableau sous forme synthétique et qui serviront de trace écrite. On pourra alors, en ce milieu de séquence, proposer une évaluation formative aux élèves en leur demandant de produire à l'écrit une présentation des caves et de leurs caractéristiques.

## **Séance 3 : Les deux publicités**

L'exploitation de ces deux documents permettra le réinvestissement des notions et du lexique abordés lors du début de la séquence. Un travail de description et d'interprétation sera proposé en petits groupes, chacun d'eux se voyant remettre une des publicités. Sera également distribuée une grille de présentation organisée par items allant de l'explicite (couleurs, mise en page, slogan...) vers l'implicite (public cible, message, image de marque...).

L'objectif de cette activité est de favoriser l'interaction orale lors de la restitution des travaux, les groupes étant amenés à croiser leurs recherches et leur analyse, à compléter, confirmer ou réfuter les propositions. On s'attachera à ce qu'ils emploient les expressions d'opinion (*concordo, acho que, para mim...*) et les connecteurs logiques (*assim, graças a, além disso...*) afin de fluidifier la prise de parole. Sur ce temps d'échange, le professeur tiendra le rôle du scripteur et du garant de la langue, notant au tableau les différentes propositions.

La publicité sur le vin Ferreira se prêtera à une étude du superlatif à travers le mot «*digníssimo*» qui ne manquera pas d'interpeler les élèves et qui leur permettra également de pointer du doigt le gage de qualité proposé par la marque Ferreira.

Ce travail sera ré-exploité lors du projet final sous la forme d'une annonce publicitaire pour ces deux produits en mettant en avant les caractéristiques qui valorisent les produits.

#### **Séance 4 : Extrait du roman A fúria das vinhas**

Le dernier document de la séquence donnera lieu à une activité de compréhension écrite et de repérage d'informations pour parfaire les connaissances sur D. A. Ferreira. Au préalable, dans une démarche de classe inversée, il sera demandé aux élèves de prendre connaissance du texte à la maison. Cette préparation en amont favorisera une prise de parole dès le début de la séance et une présentation du contexte narratif (personnages, temps et lieu de l'action, thématique générale). Il sera ensuite proposé de relever et d'organiser les éléments décrivant d'une part le comportement du personnage central et, d'autre part son caractère. Pour favoriser l'autonomie des élèves, des dictionnaires pourront être mis à leur disposition. Il est à souligner que des recherches sur Internet pourront également être organisées par le recours à des applications telles que [Priberam, dicionário online](#) ou [Linguee](#), outils indispensables à nos élèves. Nous savons qu'ils recourent très souvent aux traducteurs en ligne lorsqu'ils doivent rédiger à la maison et pourtant cela ne leur garantit pas toujours un résultat satisfaisant car ils ne savent pas toujours les utiliser correctement. Ce recours spontané des élèves aux traducteurs doit être un levier supplémentaire pour permettre aux professeurs de les faire progresser en langue. Il convient donc de les aider à manipuler ces outils à bon escient. Le professeur passera de groupe en groupe pour apporter une aide ponctuelle, encourager les élèves ou valider des propositions.

Après la phase de mise en commun où, là aussi, les élèves devront expliquer et argumenter leurs conclusions, il pourra leur être demandé, en guise de conclusion, en quoi D. A. Ferreira avait une forte personnalité. Il serait également bienvenu de procéder à une ou plusieurs lectures expressives du texte afin de travailler la phonologie, le rythme et le ton. Là encore, le recours aux nouvelles technologies permettra de déposer sur l'ENT une version numérique de ces lectures de manière à laisser aux élèves une trace orale qui leur servira de modèle et leur permettra de travailler la phonologie à leur rythme dans le but de l'enregistrement du podcast pour la webradio.

#### **Projet final collectif et évaluation individuelle**

Dans le cadre de la création d'un programme de webradio qui sera enregistré en direct et diffusé ensuite sur le blog du lycée, les élèves proposeront différentes productions comme une annonce flash pour présenter l'émission, une rétrospective sur la vie de Dona Antonia, une autre sur la renommée du vin de Porto et notamment des caves Ferreira, une interview d'un caviste ou d'un membre de la famille de Dona Antonia. Des annonces publicitaires pour le vin en appui sur les publicités étudiées en classe, la lecture du poème Port Wine ou de l'extrait de A Fúria das Vinhas serviront d'intermèdes entre les différents contenus informatifs.

Ce projet final, qui est l'aboutissement du travail collectif de la classe, se distingue de l'évaluation finale et individuelle de chaque élève. Ainsi, pour bien distinguer l'évaluation sommative de fin de séquence du projet final (qui sera proche d'un écrit oralisé), il faudra faire porter l'évaluation sur le travail préparatoire au projet final, à savoir la production des différents travaux (rétrospectives/interviews/annonces flash et publicitaires/lectures) destinés au programme de web-radio. En effet, c'est à ce moment que l'on peut juger d'un degré d'acquisition, quand les élèves sont amenés à mobiliser la somme des savoirs et des savoir-faire requis pour la réalisation du projet final.

La différenciation en matière d'évaluation est aussi un moyen de permettre à tous les élèves de s'engager dans les apprentissages et de réaliser un travail qui soit à leur portée. Dans la mesure où les élèves peuvent permuter leurs langues vivantes au cycle terminal, il n'est pas rare qu'il y ait dans les classes des élèves au profil LVB et d'autres au profil LVC. Ainsi, les productions d'expression écrites sont répertoriées en deux parties pour permettre aux élèves de choisir celles qui leur correspondent.

1ere LVB (niveau B1)	1ere LVC (niveau A2 vers B1)
Rétrospective sur le vin de Porto Rétrospective sur la vie de Dona Antónia Interview	Rédaction d'une annonce flash de l'émission Annonce publicitaire pour les vins de Porto
Lecture à haute voix (et à plusieurs) du poème de Joaquim Namorado Lecture expressive de l'extrait du roman de Francisco Moita Flores (EOC)	

**Rapport rédigé par :**

*David DUBOUSQUET, professeur agrégé*

*Maria-Madelena FERREIRA CHARTIER, professeure agrégée*

*Victor GONÇALVES, professeur certifié*

*Anne-Dominique VALIÈRES, Inspectrice Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche*

# DOSSIERS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS AUX CANDIDATS

## Dossier Collège n°1

### EPREUVE PROFESSIONNELLE, 1ère partie

#### EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'un projet pédagogique pour 3 ou 4 heures de cours élaboré à partir de la totalité ou d'une partie des documents de ce dossier.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire,
- les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains,
- vos objectifs (culturels, linguistiques, etc.)
- votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves,
- l'évaluation finale envisagée.

3. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou dernière heure de cours, avant une éventuelle évaluation finale ou un devoir.

4. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (*Arrêté du 19 avril 2013*)



## Ce dossier comprend 6 documents :

**Document n°1 :** Vidéo O que é o fado.mp4 (0'48)

**Document n°2 :** Chanson Carlos do Carmo –Lisboa menina e moça.mp3 (3'07)

**Document n°3 :** Chanson Carlos do Carmo–Lisboa menina e moça (Paroles)

### **Lisboa Menina e Moça**

No castelo, ponho um cotovelo  
Em Alfama, descanso o olhar  
E assim desfaço o novelo  
De azul e mar  
À Ribeira encosto a cabeça  
Almofada, da cama do Tejo  
Com lençóis bordados à pressa  
Na cambraia de um beijo.

Lisboa menina e moça, menina  
Da luz que meus olhos veem tão pura  
Teus seios são as colinas, varina  
Pregão que me traz à porta, ternura  
Cidade a ponto luz bordada  
Toalha à beira mar estendida  
Lisboa menina e moça, amada  
Cidade mulher da minha vida.

No terreiro eu passo por ti  
Mas da Graça eu vejo-te nua  
Quando um pombo te olha, sorri  
És mulher da rua  
E no bairro mais alto do sonho  
Ponho o fado que soube inventar  
Aguardente de vida e medronho  
Que me faz cantar.

Lisboa menina e moça, menina  
Da luz que meus olhos veem tão pura  
Teus seios são as colinas, varina  
Pregão que me traz à porta, ternura  
Cidade a ponto luz bordada  
Toalha à beira mar estendida  
Lisboa menina e moça, amada  
Cidade mulher da minha vida.

Lisboa no meu amor, deitada  
Cidade por minhas mãos despida  
Lisboa menina e moça, amada  
Cidade mulher da minha vida.

### **Carlos do Carmo**

Letra: Ary dos Santos

Álbum: *Um homem na cidade*, 1977.

## Document n°4 : Document iconographique Fado vadio

### Document n°4



<https://hiveminer.com/Tags/fado%2Cvadio/Recent>

### Document n°5

**Mariza: “Vocês choram sorrindo e a gente sorri chorando”**

**A cantora portuguesa faz turnê pelo Brasil e conta como o canto brasileiro faz parte de sua formação e traz novas roupagens ao fado**

Mais que fadista, Mariza se considera uma “cantadeira de fado”. O fato é que a estrela portuguesa Mariza dos Reis Nunes, de 45 anos, 19 de carreira e sete discos, se apresenta a partir de quinta-feira no Brasil, dentro de uma excursão mundial que se encerra em dezembro. Na entrevista à *IstoÉ*, fala de seu pai e da ligação com o Brasil. Ela aponta pontos em comum e diferenças entre os cantos brasileiro e português. “Vocês choram sorrindo e a gente sorri chorando”, diz.

**Você diz que já perdeu a conta de quantas vezes veio ao Brasil. Por que o Brasil é importante para sua carreira, sem mencionar a óbvia ligação com a língua portuguesa?**

Olha, meu pai viveu no Brasil, meu nome veio de uma cantora brasileira, a Marisa Gata Mansa, tenho uma ligação muito forte com o seu país, é como se estivesse em casa. O Brasil é

extremamente importante, eu sinto que é uma parte da minha vida. Eu cantava num navio de cruzeiro que fazia a costa do Nordeste e que todos os domingos atracava na Bahia, isso aos 21 anos, por isso, de certa forma, o Brasil é parte da minha cultura como cantora. Poder fazer parte desse universo de alguma maneira – porque sou portuguesa e a minha música não abrange tanto as massas –, para mim é bastante importante. É importante respirar o ar daqui.

**Que pontos em comum você ouve entre as músicas brasileira e portuguesa, além da língua, obviamente?**

Além da língua, há uma melancolia gigante quando você ouve o chorinho, por exemplo. Nós somos mais duros, temos uma forma de escrever mais dura. A mim me encanta essa maneira de escrever daqui, de dizer muitas coisas em poucas palavras, dessa forma mais amorosa, mais romântica, menos dura. [...] A razão é porque vocês choram sorrindo e a gente sorri chorando. Essa é a grande diferença. Vocês têm calor e a gente tem frio, tudo isso sem querer nos afastar, mas a música é um ponto de ligação como eu nunca vi igual. Eu já estive em teatros com pessoas de visões políticas diferentes, de religiões diferentes, de opiniões sobre a vida completamente diferentes, e naquelas duas horas em que estão juntas, estão em completa conexão. A música não tem gênero, não tem língua, é de todos.

**Seu último trabalho é mais uma vez fundado no fado. O fado está vivo? Em que medida ele se renovou e em que medida ele vive mais quanto mais ele conserva as características originais?**

Olha, eu acho que todas as músicas urbanas, que é o caso do fado, precisam se renovar. O mesmo acontece com o tango, com o flamenco, todos se renovam conforme o espaço em que elas vivem, conforme a sociedade se movimenta e respira. Não tem sentido eu cantar uma música do século XIX pra falar de coisas que aconteceram naquela época – essa é uma música que vem das classes trabalhadoras, dos ladrões, das prostitutas, pessoas que não sabiam ler ou escrever e através desta música, tratavam de saber o que se passava na corte, na sociedade daquela altura. Hoje em dia, o fado que se canta reflete o nosso tempo – eu sei que sou muito culpada de trazer percussões, de trazer novas musicalidades, mas tem a ver com a nossa forma de estar, com a minha africanidade, com isso tudo. Eu canto um Portugal de hoje. [...]

<https://istoe.com.br>, 23/05/2019

**Document nº6 : Texte-** O fado já é património mundial

### **O fado já é património mundial**

A notícia chegou via SMS: “O Fado já é património imaterial da humanidade”. Sara Pereira, directora do Museu do Fado, estava sentada na sala onde o comité intergovernamental da Organização das Nações Unidas para a Educação, Ciência e Cultura (UNESCO) esteve a votar as candidaturas a património cultural imaterial da humanidade, em Bali, na Indonésia, quando o resultado da votação foi anunciado e enviou a mensagem. [...]

A partir de agora, o fado não é apenas a canção de Portugal, a canção de Severa, Marceneiro, Amália, Carlos do Carmo, Camané, Ana Moura e Carminho - é um tesouro do mundo. Um tesouro que fala de Portugal, da sua cultura, da sua língua, dos seus poetas, mas que também tem muito de universal nos sentimentos que evoca: a dor, o ciúme, a solidão, o amor.

**Optimismo comprovado**

[...]

Foi em 2005 que Portugal começou a preparar mais seriamente esta candidatura que o Museu do Fado, em nome da Câmara Municipal de Lisboa, formalizou em Junho do ano passado (tinham passado apenas dois anos sobre a aprovação da Convenção para a Salvaguarda do Património Cultural Imaterial). Mas a ideia, ou o sonho, tem quase 20 anos - surgiu por altura da Lisboa Capital Europeia da Cultura, em 1994, garantiu ao *Público* há dias Ruben de Carvalho, vereador da CDU em Lisboa e um dos que mais apoiaram o projecto desde o início.

Em 2010, o fado apresentou-se à UNESCO como “símbolo da identidade nacional” e “a mais popular das canções urbanas” portuguesas, tendo por embaixadores dois intérpretes que, por motivos bem diferentes, fazem parte da sua história de forma incontestada: Carlos do Carmo e Mariza.

Público, 27 de novembro de 2011

## Dossier Collège n°2

### EPREUVE PROFESSIONNELLE, 1ère partie

#### EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'un projet pédagogique pour 3 ou 4 heures de cours élaboré à partir de la totalité ou d'une partie des documents de ce dossier.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire,
- les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains,
- vos objectifs (culturels, linguistiques, etc.)
- votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves,
- l'évaluation finale envisagée.

3. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou dernière heure de cours, avant une éventuelle évaluation finale ou un devoir.

4. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)



## Document n°3 : Texte – Madeira

### Madeira

A Ilha da Madeira é um autêntico Éden, um oásis verdejante no meio do Atlântico. Com falésias imponentes, praias rochosas e montanhas verdejantes envoltas em bruma, este destino inesquecível possui um convidativo clima subtropical e uma esplêndida beleza natural.

Após a sua descoberta no século XV, os colonos portugueses cultivaram vinhas e plantações de bananas no fértil solo vulcânico. A animada cidade do Funchal situa-se na soalheira parte sul da ilha e oferece uma diversidade de actividades culturais, luxuriantes jardins botânicos e vistas arrebatadoras.

Para aproveitar ao máximo a sua visita à Madeira, faça uma caminhada nas levadas pelas florestas seculares de laurissilva e flora autóctone. Mergulhe nas convidativas piscinas naturais da ilha e desfrute do sol nas inúmeras praias rochosas. Na ilha de Porto Santo encontrará longas praias douradas.

A maravilhosa gastronomia local inclui peixe fresco e *espetadas*, bem como uma variedade de frutos tropicais. Delicie-se com uma refrescante poncha ou opte por um cálice de vinho da Madeira, que remonta à época das descobertas.

A Madeira é um destino encantador durante todo o ano, com verões suaves e invernos amenos. As actividades em terra e no mar incluem caminhadas e desportos de aventura, bem como observação de baleias, pesca e vela. A colorida Festa da Flor, que se realiza na Primavera, e o espectacular fogo-de-artifício da passagem de ano são os pontos fortes do extenso calendário de eventos.

<https://www.portugal-live.net/pt/regioes/madeira.html>





**Document nº5** : Texte – “Três imagens” - João Carlos Abreu

**«Três imagens»**

«Um presente de cores

Uma ilha de vertigens

Segredos de buganvília

No soluçar das vagas

No subir da maré

Navega meu coração

Nas nuvens

Submergem os montes

Nos matizes esmaecidos dos bordados

Está a raiz do meu sonho»

João Carlos Abreu

in *Poeti contemporanei dell'Isola di Madera*, 2001

# Dossier Lycée n°1

## EPREUVE PROFESSIONNELLE, 1ère partie

### EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'un projet pédagogique pour 3 ou 4 heures de cours élaboré à partir de la totalité ou d'une partie des documents de ce dossier.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire,
- les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains,
- vos objectifs (culturels, linguistiques, etc.)
- votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves,
- l'évaluation finale envisagée.

3. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou dernière heure de cours, avant une éventuelle évaluation finale ou un devoir.

4. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

## Ce dossier comprend 5 documents :

**Document n°1 :** Vidéo Sertão.mp4

**Document n°2 :** Chanson de Maria Bethânia - Promessa.mp3

**Document n°3 :** Chanson de Maria Bethânia - Promessa (Paroles)

### Promessa

Senhor do Bonfim, o seu filho plantou  
Mas o sol insistente no céu toda terra secou.  
Pedi pra chover, pra o verde voltar  
E até hoje inda estou esperando essa chuva chegar.  
Rezei reza à bessa, fiz uma promessa, segui procissão,  
Comprei uma vela, acendi na capela, rezei uma oração.  
Olha, o meu gado está morrendo,  
O meu povo chorando, o meu campo torrando,  
O Senhor me esqueceu!  
Andou chuviscando, andou peneirando, chover, não choveu.  
Mas quem sou pra reclamar?  
Podes me castigar pois blasfemei  
Senhor, sei que um dia há de chover,  
O rio há de correr, a chuva em cachoeira  
Há de descer molhando a terra  
Tão dura do sertão,  
Livre do sol então, expulso deste céu de anil.  
Vai chover no coração do Brasil.

Intérprete: Maria Bethânia  
Álbum: *Pássaro da manhã*, 1977

**Document n°4 :** Document iconographique Os Retirantes



### **Mudança**

Na planície avermelhada os juazeiros alargavam duas manchas verdes. Os infelizes tinham caminhado o dia inteiro, estavam cansados e famintos. Ordinariamente andavam pouco, mas como haviam repousado bastante na areia do rio seco, a viagem progredira bem três léguas. Fazia horas que procuravam uma sombra. A folhagem dos juazeiros apareceu longe, através dos galhos pelados da catinga rala.

Arrastaram-se para lá, devagar, Sinhá Vitória com o filho mais novo escanchado no quarto e o baú de folha na cabeça, Fabiano sombrio, cambaio, o aió a tiracolo, a cuia pendurada numa correia presa ao cinturão, a espingarda de pederneira no ombro. O menino mais velho e a cachorra Baleia iam atrás. Os juazeiros aproximaram-se, recuaram, sumiram-se. O menino mais velho pôs-se a chorar, sentou-se no chão.

– Anda, condenado do diabo, gritou-lhe o pai. Não obtendo resultado, fustigou-o com a bainha da faca de ponta. Mas o pequeno esperneou acuado, depois sossegou, deitou-se, fechou os olhos. Fabiano ainda lhe deu algumas pancadas e esperou que ele se levantasse. Como isto não acontecesse, espiou os quatro cantos, zangado, praguejando baixo.

A catinga estendia-se, de um vermelho indeciso salpicado de manchas brancas que eram ossadas. O vôo negro dos urubus fazia círculos altos em redor de bichos moribundos.

– Anda, excomungado.

O pirralho não se mexeu, e Fabiano desejou matá-lo. Tinha o coração grosso, queria responsabilizar alguém pela sua desgraça. A seca aparecia-lhe como um fato necessário – e a obstinação da criança irritava-o. Certamente esse obstáculo miúdo não era culpado, mas dificultava a marcha, e o vaqueiro precisava chegar, não sabia onde.

Tinham deixado os caminhos, cheios de espinhos e seixos, fazia horas que pisavam a margem do rio, a lama seca e rachada que escaldava os pés.

Graciliano Ramos, *Vidas Secas*, 1938

## Dossier Lycée n°2

### EPREUVE PROFESSIONNELLE, 1ère partie

#### EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

5. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
6. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'un projet pédagogique pour 3 ou 4 heures de cours élaboré à partir de la totalité ou d'une partie des documents de ce dossier.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire,
- les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains,
- vos objectifs (culturels, linguistiques, etc.)
- votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves,
- l'évaluation finale envisagée.

7. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou dernière heure de cours, avant une éventuelle évaluation finale ou un devoir.
8. Entretien avec le jury.

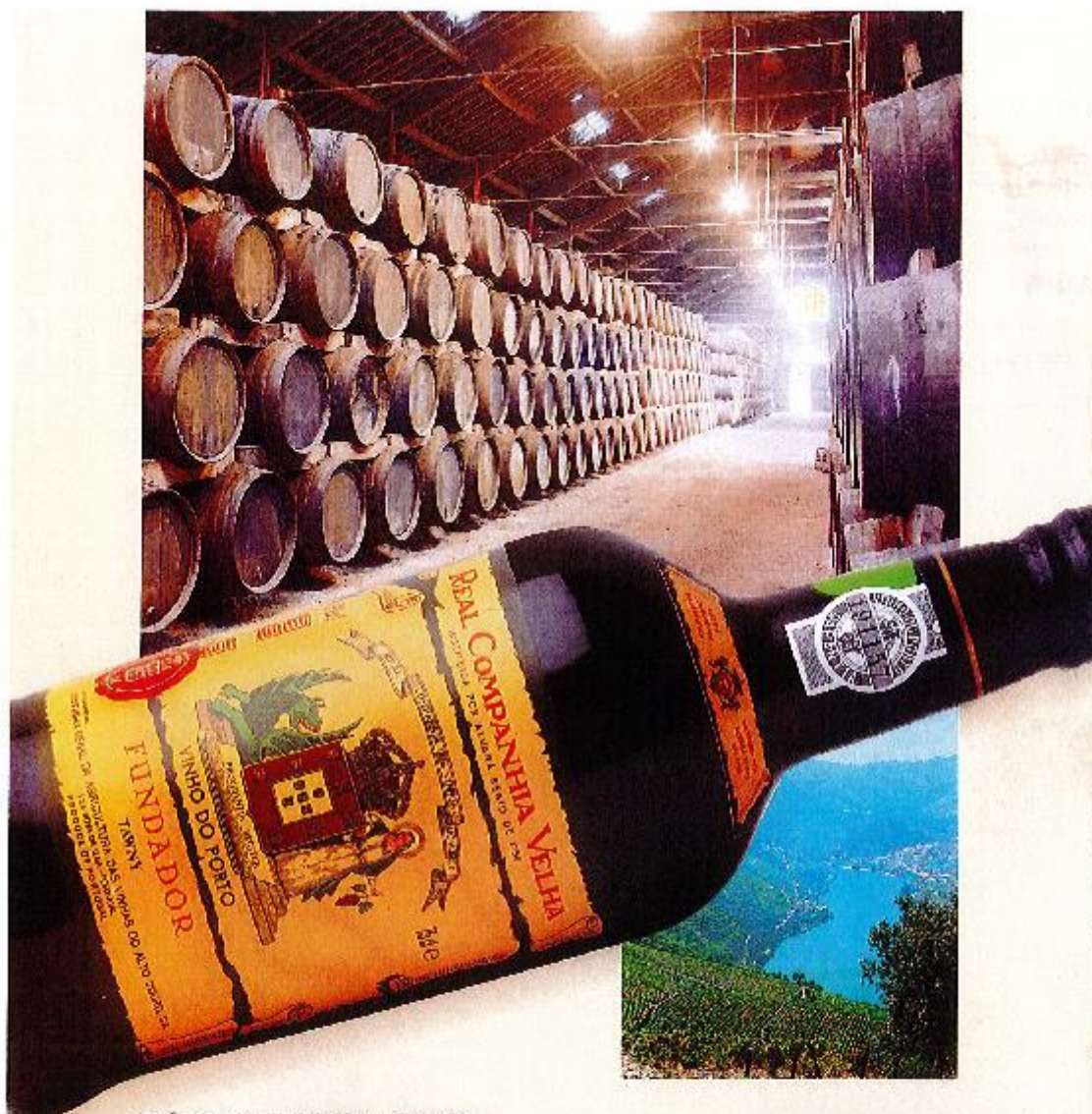
NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

Ce dossier comprend 6 documents :

Document n°1 : Vidéo - Caves Ferreira.mp4

Document n°2 : Publicité Dona Antónia – Porto Ferreira





## PORTO FUNDADOR

UM POUCO DE PORTUGAL CONSIGO!

É isto que lhe transmite o VINHO DO PORTO FUNDADOR, que sabiamente mantém o seu estilo único e inconfundível.

Nascido nas íngremes encostas do Pinhão, de castas rigorosamente seleccionadas e envelhecido em cascos de carvalho nas Caves da Real Companhia Velha, tem uma personalidade e distinção únicas.

Porto Fundador Tawny, o gosto da nossa terra ... da nossa gente.

Antónia Adelaide Ferreira nasceu rica — e o pai casou-a com um primo para que a fortuna não saísse da família. Mas foi justamente depois de ficar viúva que ela tomou as rédeas do negócio do vinho e se tornou uma das mais prósperas empresárias de sempre. Até se diz a que o banco iria à falência se ela tirasse de lá o seu dinheiro...

Chamaram-lhe Ferreirinha, Santa e até Mãe dos Polvos, porque, com o seu dinheiro e a sua visão, ela desenvolveu a região do Douro, protegeu os pequenos proprietários de terras da ganância dos ingleses, que queriam comprar tudo, ajudou os trabalhadores e apoiou a construção de hospitais. Quando morreu, tinha à volta de 30 quintas — e deixou escrito como queria que cuidassem delas.

**PORTUGAL**  
 ANTONIA ADELAIDE FERREIRA  
 Margarita Rosa Gil e José Narciso Ferreira  
 1862-1934  
 Casou com o marquês de Pombal da Regua, Douro de 1881  
 Empreendedora, Impresária  
 Casou duas vezes e teve dois filhos  
 Visionária, trabalhadora, generosa  
 26 de Junho de 1862

**Curiosidades**

- Os dois filhos da Ferreirinha doram-lhe 18 netos!
- A Ferreirinha teve tanto medo de que os filhos dessem cabo do negócio que deixou escrito no testamento que, se não cumprissem as suas ordens, perderiam o direito à herança.
- Foi feita uma série de televisão sobre a empresária, baseada num livro de Francisco Moita Flores.

**DESCOMPLICAR**

**Próspero:** rico.  
**Empreendedor:** o que desenvolve projetos e atividades por sua iniciativa.  
**Visionário:** que tem ideias inovadoras.

**Uma mulher de fibra**

D. Duque de Salazar tinha umas terras ao lado das da Ferreirinha e, querendo ficar com as delas também, lembrou-se de pedir a sua filha em casamento. Mas Antónia recusou: não só a menina era muito nova, como devia ser ela a escolher o noivo na altura certa. (Claro que também percebeu logo que o Duque era um grande interessado.)

in *Portuguesas extraordinárias*, ed. 20/20 Editora, 2018

Nesse momento, D. Antónia sentava-se diante do grupo que tinha convocado. António Claro estava grave. O conde de Azambuja não conseguia esconder a ansiedade mau grado as cotoveladas que a esposa lhe dava, procurando contê-lo. O ambiente era tenso, quase solene. Ajeitou os documentos que tinha nas mãos, olhou-os um a um e começou a falar:

– Não é novidade para nenhum de vós que fiquei muito magoada com a morte do meu marido. Sofri e sofro com essa grande perda. Foi o fim de uma viagem com muitos anos de caminho andando. Mas é assim a vida! - Suspirou e percebeu-se que dominava a emoção. Recomeçou o discurso: – Se bem que não fosse um homem das minhas simpatias, chegou a hora de fazer como o marquês de Pombal. Enterrar os mortos e cuidar dos vivos. De modo que são estas as minhas vontades.

Abriu os papéis que tinha à sua frente. O silêncio era total e nenhum dos presentes se movia, atenção centrada nos seus gestos e palavras.

–O António Claro continuará à frente dos escritórios do Porto e das adegas e armazéns de Gaia, e o Francisco nos escritórios da Régua. Os feitores das quintas devem obediência ao Francisco e o António continuará com os nossos clientes ingleses. E vamos explorar com maior intensidade os mercados da América e da Europa. Finalmente, não mudaremos em nada o que se decidiu na luta contra a filoxera. É o combate da minha vida. E é tudo. Se não houver dúvidas, vamos ao trabalho.



Um murmúrio de alívio atravessou a sala, porém António Bernardo, lívido, não conseguiu deixar de perguntar:

– Senhora minha mãe, quem vai ficar à frente desta enorme canseira?

A resposta teve determinação e ironia.

– Eu! Os ossos todas as noites ralham comigo, a vista já não é a mesma de outros tempos, mas a cabeça continua boa e de saúde. Fizeste-me essa pergunta, porquê? Tinhas alguém em vista?

Atabalhoou-se com os nervos.

– Não, quer dizer, não. Perguntei por perguntar.

– Então, vamos ao trabalho.

A reunião terminara. Os semblantes carregados de há pouco tinham agora sorrisos. A Ferreirinha ressuscitava com a determinação de sempre.

in *A Fúria das Vinhas*, Francisco Moita Flores, p.79-80, ed. Leya , 2007

**Document nº6 : Poème Port-Wine, Joaquim Namorado**

### PORT-WINE

O Douro é um rio de vinho  
Que tem a foz em Liverpool e em Londres  
E em Nova-Iorque e no Rio e em Buenos Aires;  
Quando chega ao mar, vai nos navios  
Cria seus lodos em garrafeiras velhas,  
Desemboca nos clubes e nos bares.  
O Douro é um rio de barcos  
Onde remam os barqueiros suas desgraças,  
Primeiro se afundam em terra as suas vidas  
Que no rio se afundam as barcaças.  
Nas sobremesas finas, as garrafas  
Assemelham cristais cheios de rubis,  
Em Cape-Town, em Sydney, em Paris,  
Tem um sabor generoso e fino  
O sangue que dos cais exportamos em barris.  
As margens do Douro são penedos  
Fecundados de sangue e amarguras  
Onde cava o meu povo as vinhas  
Como quem abre as próprias sepulturas:  
Nos entrepostos dos cais, nos armazéns,  
Comerciantes trocam por esterlino  
O vinho que é o sangue dos seus corpos,  
Moeda pobre que são os seus destinos.  
Em Londres os lords e em Paris os snobs,  
No Cabo e no Rio os fazendeiros ricos  
Acham no Porto um sabor divino,  
Mas a nós, só nos sabe, só nos sabe  
À tristeza infinita de um destino.  
O rio Douro é um rio de sangue,  
Por onde o sangue do meu povo corre.  
Meu povo, liberta-te! Liberta-te!  
Liberta-te, meu povo! – ou morre.

Joaquim Namorado, in *Poesia necessária*, 1966